L'hon. M. MacEachen: Si je comprends bien, la première chose que fera la Chambre demain sera d'ordonner que le vote en troisième lecture ait lieu sans autres discours, en tout premier lieu.

• (2220)

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): D'après la proposition du président du Conseil privé (M. MacEachen), dois-je conclure que si elle est acceptée il s'agira d'un ordre de la Chambre selon lequel ce vote aurait lieu dès le début de la séance, sans aucun débat?

[Français]

M. Fortin: Monsieur le président, étant donné notre désir de favoriser en tout temps le progrès des travaux de la Chambre, je suis d'accord sur la proposition du président du Conseil privé.

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Il en est ainsi ordonné.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

LES PÊCHES—SAUMON DE L'ATLANTIQUE—LE BOYCOTTAGE DES PRODUITS DANOIS

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, le 10 mai, comme en fait foi le hansard, à la page 2142, j'ai demandé au premier ministre (M. Trudeau) s'il comptait se rallier au ministre des Pêches (M. Davis) pour appuyer un boycottage des produits danois sur notre marché, en vue de contester la position du Danemark dans le domaine de la pêche au saumon en haute mer. Le premier ministre a répondu que le gouvernement n'avait pas pour politique de favoriser un tel boycottage.

L'historique de l'interdiction par le gouvernement de la pêche commerciale du saumon et les raisons de celle-ci ont été maintes fois répétés à la Chambre. Le ministre des Pêches a déclaré publiquement que l'action du gouvernement canadien avait pour objet de gêner les Danois. Monsieur l'Orateur, de quelle naïveté le ministre des Pêches peut-il faire preuve? Le Danemark a réagi exactement de la façon à laquelle toute personne sensée pouvait s'attendre. Il a proprement envoyé paître notre gouvernement et les Canadiens.

Dans sa déclaration à la Chambre le 24 avril, le ministre des Pêches nous a informés que l'année dernière, le Danemark à lui seul capturait quatre fois plus de saumon de l'Atlantique que tous nos pêcheurs réunis. C'est là un euphémisme. Selon les propres chiffres du ministre, les Danois l'année dernière ont pris 15 fois plus de saumons que les pêcheurs dans les trois rivières du Nouveau-Brunswick visées par l'interdiction. Pourquoi le gouvernement pénalise-t-il les pêcheurs canadiens en leur refusant l'occasion d'augmenter leurs revenus alors, qu'à vrai dire, ce sont les Danois qui sont les grands coupables? Ce sont eux et non les pêcheurs canadiens qui détruisent ces ressources. Il est tout simplement ridicule d'essayer d'inter-

dire la pêche du saumon à nos pêcheurs pour ensuite l'offrir aux pêcheurs danois.

En politique internationale, le Canada, monsieur l'Orateur, essaie d'être gentil. Mais, je dis, qu'il est à peu près temps de montrer un peu d'énergie.

M. Bell: Bravo!

M. Carter: Nous devrions nous inquiéter davantage de protéger nos droits et ceux de nos pêcheurs plutôt que de tenter de maintenir la réputation de M. Net. J'estime que le Canada devrait cesser de tourner en rond. Frappons le Danemark au point sensible, dans ses exportations annuelles d'un valeur de 30 millions de dollars. Si le gouvernement a tant soit peu de courage, il devrait faire tout ce qui lui est possible pour empêcher la vente de tous produits danois dans notre pays. Les Canadiens ne seraient que trop heureux de participer à un effort de ce genre, monsieur l'Orateur. Ils se rallieraient à cette directive.

J'exhorte, ce soir, tous les Canadiens, où qu'ils soient, à prendre une attitude ferme à l'égard de leurs pêcheurs de saumon de l'Atlantique. Qu'ils refusent d'acheter tout ce qui est importé du Danemark. Qu'ils traitent ces produits comme un véritable poison. Ne les achetez pas, ne les mangez pas et évitez d'avoir quoi que ce soit à faire avec ces produits. Continuons dans cette voie tant que le Danemark nous fera des pieds de nez.

Tant et aussi longtemps que notre gouvernement et nos gens ne seront pas prêts à agir ainsi, tant que nous ne serons pas disposés à redresser l'échine et à exposer nettement notre position au gouvernement danois et aux grosses entreprises de pêche de ce pays, je ne crois pas que nous soyons en droit de demander à nos pêcheurs de se conformer à des règlements stupides qui ne visent qu'à protéger nos pêcheries de saumon pour les pêcheurs danois.

M. Barnett J. Danson (secrétaire parlementaire du premier ministre): Merci, monsieur l'Orateur.

Une voix: Connaît-il quelque chose à la question du saumon?

M. Danson: Sur ce, je dois dire au député que toute ma vie j'ai été intimement mêlé à toutes les questions relatives au saumon. La question qu'a soulevée le député de Saint-Jean-Ouest (M. Carter) est grave. Il s'agit ici d'une nou velle initiative dans le domaine des relations internationales. Ainsi que l'a signalé le 3 mai, je crois, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp), en réponse à une question que lui posait le député de Hillsborough (M. Macquarrie), c'est l'instance la plus énergique qui, selon lui, ait été présentée, sur le plan commercial par le Canada à un pays étranger. Ainsi que l'a dit le premier ministre (M. Trudeau), la politique du gouvernement canadien ne prévoit pas de boycottage et de sanctions dans des cas semblables.

Notre point de vue, que nous avons clairement indiqué au gouvernement du Danemark, sera discuté lors des réunions de la CIPAN. Le député demande au gouvernement d'adopter une mesure qui ne serait pas conforme aux antécédents du Canada. Que les Danois ne reconnaissent pas notre point de vue sur cette question n'autorise pas le Canada à user de représailles et à aggraver la situation. J'estime que l'attitude du Canada est légitime. Nous ne pensons pas que celle du Danemark le soit. Quant à moi, cela m'attriste infiniment, car les Canadiens ont toujours respecté le Danemark et les Danois.